

de se lier avec François de Sales reçu sous ses auspices avocat au Sénat de Chambéry : les lettres du saint évêque de Genève consacrent, par de nombreux témoignages, la vertu sincère et éclairée de Favre qu'il se plaisait à appeler *son frère, son frère très-doux et très-tendre*.

Tous deux furent les promoteurs de l'*Académie Florimontane* créée à Annecy vingt-neuf ans avant l'Académie française.

Elle avait pour emblèmes un oranger chargé de fruits et de fleurs. Saint François de Sales a lui-même tracé en ces termes le but de la société : *Finis Academiae virtutum omnium exercitium esto, suprema Dei gloria sereniss. principum obsequium et utilitas publica*, c'est-à-dire la gloire de Dieu et le service des princes, et puis le bien public qui, dans cette belle âme, se confondait avec l'amour de Dieu et le respect du Prince. Au départ d'Antoine Favre, en 1610, l'Académie ralentit ses réunions : la mort de l'évêque, en 1622, lui causa un dernier préjudice, si toutefois à cette époque elle existait encore (1).

Le grand mérite du président du Genevois le fit choisir pour accompagner, avec François de Sales, le cardinal Maurice de Savoie, chargé des négociations du mariage de Christine de France avec le prince de Piémont Victor-Amédée, mariage qui eut lieu le 11 janvier 1619 : les trois députés « firent, dit Guichenon, paroistre en cette occurrence comme en toutes autres occasions les merveilles de leurs génies, c'est en ce voyage qu'Anthoine Favre receut de si grands honneurs du Parlement de Paris et de tous les hommes

(1) SAINTE-BRUYE, *Hist. de Port-Royal*. Paris, 1867, vol. 1, p. 270.